

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 33 du 4 juillet 2014

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

Texte 10

ARRÊTÉ

fixant la liste des formations administratives de l'armée de terre.

Du 23 juin 2014

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.

ARRÊTÉ fixant la liste des formations administratives de l'armée de terre.

Du 23 juin 2014

NOR D E F T 1 4 5 1 0 6 7 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

Arrêté du 4 mai 2012 (BOC N° 24 du 1er juin 2012, texte n° 16 ; BOEM 112.2.1).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 112.2.1

Référence de publication : BOC n° 33 du 4 juillet 2014, texte 10.

Le ministre de la défense,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 3231-10.,

Arrête :

Art. 1er. La liste des formations administratives de l'armée de terre est définie en annexe du présent arrêté.

Art. 2. L'arrêté du 4 mai 2012 fixant la liste des formations administratives de l'armée de terre en application de l'article R. 3231-10. du code de la défense est abrogé.

Art. 3. Le chef d'état-major de l'armée de terre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet le 1er juillet 2014 et sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de l'armée de terre,*

Jean-Philippe MARGUERON.

ANNEXE.

LISTE DES FORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARMÉE DE TERRE.

1. FORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARMÉE DE TERRE RELEVANT DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.

1.1. Les états-majors, les directions et les organismes rattachés.

État-major de l'armée de terre.

Cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre.

Services du gouverneur des Invalides.

Direction des ressources humaines de l'armée de terre.

Délégation aux réserves de l'armée de terre.

Inspection de l'armée de terre.

Centre de doctrine d'emploi des forces.

Centre d'études et de développements informatiques du matériel.

Commandement de l'aviation légère de l'armée de terre.

Service de la maintenance industrielle terrestre.

Direction centrale de la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres.

Commandement de la Légion étrangère.

Commandement des forces terrestres.

Section technique de l'armée de terre.

Centre de conduite informatique de l'armée de terre.

Centre expert « ressources humaines » - solde.

Centre des transports et transits de surface.

Centre interarmées des actions sur l'environnement.

Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre.

Centre d'expertise de l'infovalorisation et de la simulation.

1.2. Les états-majors de forces et de brigades.

État-major de force n° 1.

État-major de force n° 3.

État-major du corps de réaction rapide - France.

État-major de la brigade franco-allemande.

État-major de la 2^e brigade blindée.

État-major de la 7^e brigade blindée.

État-major de la 1^{re} brigade mécanisée.

État-major de la 3^e brigade légère blindée.

État-major de la 6^e brigade légère blindée.

État-major de la 9^e brigade d'infanterie de marine.

État-major de la 11^e brigade parachutiste.

État-major de la 27^e brigade d'infanterie de montagne.

État-major de la brigade de transmissions et d'appui au commandement.

État-major de la brigade de renseignement.

État-major de la brigade des forces spéciales terre.

État-major de la 1^{re} brigade logistique.

1.3. Les régiments, les bataillons, les bases de soutien, les groupes, les groupements et les détachements.

152^e régiment d'infanterie.

Régiment de marche du Tchad.

1^{er} régiment de tirailleurs.

35^e régiment d'infanterie.

16^e bataillon de chasseurs.

7^e bataillon de chasseurs alpins.

13^e bataillon de chasseurs alpins.

27^e bataillon de chasseurs alpins.

92^e régiment d'infanterie.

1^{er} régiment d'infanterie.

2^e régiment étranger d'infanterie.

21^e régiment d'infanterie de marine.

2^e régiment d'infanterie de marine.

3^e régiment d'infanterie de marine.

2^e régiment étranger de parachutistes.

3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

126^e régiment d'infanterie.

Régiment d'infanterie - chars de marine.

1^{er} régiment d'infanterie de marine.

1^{er} régiment de spahis.

1^{er} régiment étranger de cavalerie.

4^e régiment de chasseurs.

1^{er} régiment de hussards parachutistes.

1^{er} régiment de chasseurs parachutistes.

3^e régiment de hussards.

12^e régiment de cuirassiers.

1^{er} régiment de chasseurs.

501^e régiment de chars de combat.

54^e régiment d'artillerie.

1^{er} régiment d'artillerie.

40^e régiment d'artillerie.

1^{er} régiment d'artillerie de marine.

68^e régiment d'artillerie d'Afrique.

3^e régiment d'artillerie de marine.

11^e régiment d'artillerie de marine.

93^e régiment d'artillerie de montagne.

35^e régiment d'artillerie parachutiste.

13^e régiment du génie.

19^e régiment du génie.

6^e régiment du génie.

3^e régiment du génie.

31^e régiment du génie.
2^e régiment étranger de génie.
1^{er} régiment étranger de génie.
17^e régiment du génie parachutiste.
1^{er} régiment d'hélicoptères de combat.
3^e régiment d'hélicoptères de combat.
5^e régiment d'hélicoptères de combat.
40^e régiment de transmissions.
28^e régiment de transmissions.
53^e régiment de transmissions.
48^e régiment de transmissions.
41^e régiment de transmissions.
1^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine.
13^e régiment de dragons parachutistes.
4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales.
2^e régiment du matériel.
3^e régiment du matériel.
4^e régiment du matériel.
8^e régiment du matériel.
6^e régiment du matériel.
7^e régiment du matériel.
516^e régiment du train.
1^{er} régiment du train parachutiste.
511^e régiment du train.
121^e régiment du train.
515^e régiment du train.
503^e régiment du train.
Régiment médical.

Régiment de soutien du combattant.

44^e régiment de transmissions.

54^e régiment de transmissions.

2^e régiment de hussards.

61^e régiment d'artillerie.

28^e groupe géographique.

2^e régiment de dragons.

132^e bataillon cynophile de l'armée de terre.

519^e groupe de transit maritime.

Groupement aéromobile de la section technique de l'armée de terre.

785^e compagnie de guerre électronique.

Bataillon de commandement et de soutien de la brigade franco-allemande.

Détachement de soutien national français du corps de réaction rapide européen.

Détachement Terre Antilles/33^e régiment d'infanterie de marine.

2^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

3^e régiment étranger d'infanterie.

9^e régiment d'infanterie de marine.

Régiment d'infanterie de marine du Pacifique de Nouvelle Calédonie.

Détachement Terre Polynésie/régiment d'infanterie de marine du Pacifique de Polynésie.

5^e régiment interarmes d'outre-mer.

6^e bataillon d'infanterie de marine.

13^e demi-brigade de Légion étrangère - Émirats arabes unis.

Détachement de la Légion étrangère de Mayotte.

1^{er} régiment étranger.

5^e base de soutien du matériel.

12^e base de soutien du matériel.

13^e base de soutien du matériel.

9^e bataillon de soutien aéromobile.

Détachement avions de l'armée de terre.

Bataillon de réserve de l'Île-de-France - 24^e régiment d'infanterie.

Groupement de recrutement et de sélection Île-de-France.

Groupement de recrutement et de sélection Nord-Est.

Groupement de recrutement et de sélection Nord-Ouest.

Groupement de recrutement et de sélection Sud-Est.

Groupement de recrutement et de sélection Sud-Ouest.

Groupement de recrutement de la Légion étrangère.

1.4. Les centres d'entraînement et de formation, les écoles.

Centre d'instruction des réservistes parachutistes.

Centre national d'entraînement commando - 1^{er} régiment de Choc.

Centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes.

Centre parachutiste d'entraînement spécialisé.

Centre parachutiste d'instruction spécialisée.

1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique.

Centre d'entraînement au combat - 5^e régiment de dragons.

Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine - 94^e régiment d'infanterie.

Centre d'entraînement interarmes et du soutien logistique - 51^e régiment d'infanterie.

Centre d'entraînement des postes de commandement - 3^e régiment d'artillerie.

Centre d'entraînement de l'infanterie au tir opérationnel - 122^e régiment d'infanterie.

Commandement des centres de préparation des forces.

Commission national de contrôle interarmes.

17^e groupe d'artillerie.

Centre de formation initiale des militaires du rang de la 1^{re} brigade mécanisée et de la brigade de transmissions et d'appui au commandement.

4^e régiment étranger.

Centre de formation interarmées NH 90.

Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

École nationale des sous-officiers d'active.

Écoles militaires de Draguignan.

Écoles militaires de Bourges.

Écoles militaires de Saumur.

École du génie.

École de l'aviation légère de l'armée de terre - Dax.

École de l'aviation légère de l'armée de terre - Le Luc.

École des troupes aéroportées.

École franco-allemande du Tigre.

École militaire de haute montagne.

École des transmissions.

Centre d'études stratégiques de l'armée de terre.

Lycée militaire d'Aix-en-Provence.

Lycée militaire d'Autun.

Lycée militaire de Saint-Cyr-l'École.

Prytanée national militaire.

École militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger.

2. FORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARMÉE DE TERRE, PLACÉES POUR EMPLOI AUPRÈS D'UNE AUTORITÉ EXTÉRIEURE AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

2.1. Commandement des formations militaires de la sécurité civile (articles D. 3222-12. et D. 1321-11. et suivants du code de la défense).

État-major du commandement des formations militaires de la sécurité civile.

Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 1.

Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 5.

Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 7.

2.2. Brigade de sapeurs-pompiers (article R. 3222-13. et suivants du code de la défense).

État-major de la brigade de sapeurs-pompiers.

1^{er} groupement d'incendie et secours de la brigade de sapeurs-pompiers.

2^e groupement d'incendie et secours de la brigade de sapeurs-pompiers.

3^e groupement d'incendie et secours de la brigade de sapeurs-pompiers.

Groupement des soutiens et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers.

Groupement de formation instruction et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers.

Groupement des appuis et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers.